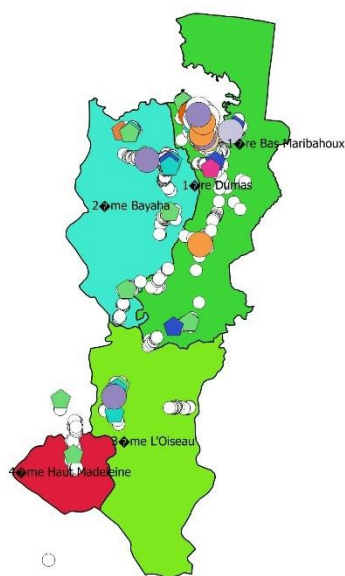


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE FORT-LIBERTÉ



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE FORT-LIBERTÉ

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	16
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	17
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	18
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	19
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	21
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	21
3.2. Les normes scolaires.....	21
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	23
3.4. Les infrastructures.....	25
3.5. Les enseignants.....	25
3.6. Les manuels scolaires.....	26
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	26
B. Le Niveau Secondaire.....	27
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	27
1.1. Accessibilité et accès.....	28
1.2. Qualité de l'enseignement.....	30
2. Analyse démographique.....	33
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	34
Références bibliographiques.....	37
Les Annexes :	38
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Fort-Liberté	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord-Est, la ville de Fort-Liberté fut fondée par les Espagnols en 1503 et élevée au rang de commune en 1674. Cette commune est composée de la ville de Fort-Liberté et de quatre (4) sections communales : 1^{er} Section Dumas, 2^e Section Bayaha, 3^e Section Loiseau et 4^e Section Haut Madelaine.



Figure 1 : La commune de Fort-Liberté

La commune de Fort-Liberté est traversée par une (1) rivière utilisée pour irrigation et contient trois (3) puits utilisés pour l'arrosage de certaines portions de terre et des fontaines publiques munies d'une quinzaine de pompes.¹ Seule la ville de Fort-Liberté est électrifiée et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique.

Sa population en 2015 était estimée à 34434 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (l'IHSI) et elle est passée à 39620 en 2025. Ayant une superficie de 240.28 Km², sa densité de population est alors de 165 habitants/Km² en 2025.

Une forte partie de cette population (73.7%) est concentrée dans la ville de Fort-Liberté. Le commerce, l'agriculture, la pêche et l'artisanat constituent les principales activités économiques

¹ Idem

de la commune.² Son relief dominant est la plaine. Ses habitants portent le nom de Fort-Dauphinois.

En matière d'offre scolaire, on compte présentement 2 kindergarten, 59 écoles fondamentales dont 17 écoles nationales, 18 écoles secondaires et 11 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par une Direction Départementale d'Éducation (DDE) et un bureau de district scolaire (BDS) ; situés tous deux dans la ville de Fort-Liberté et dirigés respectivement par un directeur départemental et un inspecteur principal assisté de six (6) inspecteurs de zone dont 1 pour le préscolaire.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre concerne l'offre et la demande scolaires au niveau du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

² Prophète Joseph (2005). Dictionnaire historique et géographique des communes d'Haïti, de l'école fondamentale, Inventaire des ressources (IHSI), 2^e édition, Editions Combit.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Fort-Liberté, la majorité des écoles (72.1%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

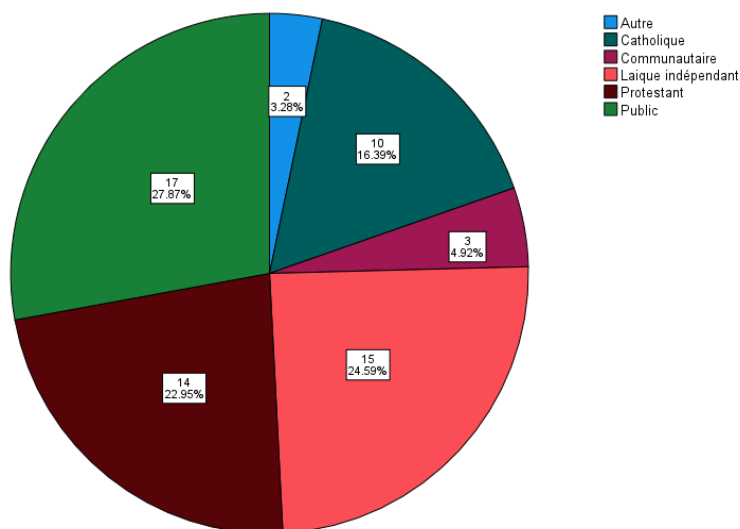


Figure 2 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 96.7% en simple vacation, à différentes périodes de la journée : 31.1% entre 7h00 et 12h00, 44.3% entre 8h00 et 13h00 et 24.6% à d'autres périodes. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Fort-Liberté

Commune de Fort-Liberté	Réseau d'appartenance						Total
	Autre	Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Dumas	# 0	1	1	3	1	1	7
	% 0.0%	14.3%	14.3%	42.9%	14.3%	14.3%	100.0%
2ème Sect. Bayaha	# 0	3	0	1	3	3	10
	% 0.0%	30.0%	0.0%	10.0%	30.0%	30.0%	100.0%
3ème Sect. Loiseau	# 0	0	0	0	0	1	1
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%
4ème Sect. Haut-Madeleine	# 0	0	0	0	0	2	2
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%
Quartier Acul-Samedi	# 0	1	0	0	3	1	5
	% 0.0%	20.0%	0.0%	0.0%	60.0%	20.0%	100.0%
Ville de Fort-Liberté	# 2	5	2	11	7	9	36
	% 5.6%	13.9%	5.6%	30.6%	19.4%	25.0%	100.0%
Total	# 2	10	3	15	14	17	61
	% 3.3%	16.4%	4.9%	24.6%	23.0%	27.9%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 11 à 556 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	88	55	121
Catholique	261	95	556
Communautaire	51	18	111
Laïque Indépendant	146	56	331
Protestant	174	40	412
Public	209	11	502
Ensemble	182	11	556

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Fort-Liberté

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Fort-Liberté est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 8352 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE³, on observe une diminution absolue de 5121 élèves⁴ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 61.31%⁵ au cours de cette période scolaire.

³ DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

⁴ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 8352 - 13473 = -5121$ élèves

⁵ $\frac{\Delta E}{E_{2013_2014}} \times 100 = \frac{-5121}{8352} \times 100 = -61.31\%$

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Fort-Liberté est de 4.44% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁶

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale d'Acul Samedi située dans le quartier d'Acul Samedi recrute ses élèves dans les localités telles que : Gaseli (moins de 15 mn), Savane Visite (moins de 15 mn), Haut Marion (entre 31 à 60 mn de marche), Limina (entre 15 à 30 mn de marche) et Declé (plus de 60 mn de marche); soit donc 2 sur 5 localités de parcours jugés pénibles ou inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Fort-Liberté.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux

⁶ $E_{t+1} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 13473 = 8352 (1+r)^{11}$

$r = 0.044430$ (2.27%).

types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Fort-Liberté, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 160.45%⁷.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 87.73%⁸ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Fort-Liberté, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 118.75%⁹.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver au fondamental est alors plus faible; soit 103.07%¹⁰ au cours de l'année scolaire 2024-2025, valeur toutefois anormale à

$$^7 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1282}{799} \times 100 = 160.45\%$$

$$^8 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{701}{799} \times 100 = 87.73\%$$

$$^9 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{8352}{7033} \times 100 = 118.75\%$$

$$^{10} \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{7249}{7033} \times 100 = 103.07\%$$

cause entre autres du double phénomène de déportation et de migration interne de la population à l'échelle du pays. Ce taux devra être ré-évalué au moment opportun.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 97.30%.¹¹

Ce taux de transition se révèle très important. En effet, il y a 39 écoles sur les 61 dénombrées (33.72%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Fort-Liberté selon qu'elles sont complètes ou non

	Nombre total d'année d'étude												Total
Commune de Fort-Liberté	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
1ère Sect. Dumas	#	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	5	7
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	14.3%	0.0%	0.0%	0.0%	14.3%	0.0%	71.4%	100.0%
2ème Sect. Bayaha	#	0	1	0	0	1	0	1	3	0	3	1	10
	%	0.0%	10.0%	0.0%	0.0%	10.0%	0.0%	10.0%	30.0%	0.0%	30.0%	10.0%	100.0%
3ème Sect. Loiseau	#	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	100.0%
4ème Sect. Haut-Madeleine	#	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
	%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	100.0%
Quartier Acul-Samedi	#	0	0	0	1	0	0	0	3	0	0	1	5
	%	0.0%	0.0%	0.0%	20.0%	0.0%	0.0%	0.0%	60.0%	0.0%	0.0%	20.0%	100.0%
Ville de Fort-Liberté	#	1	1	1	0	2	1	2	6	5	1	16	36
	%	2.8%	2.8%	2.8%	0.0%	5.6%	2.8%	5.6%	16.7%	13.9%	2.8%	44.4%	100.0%
Total	#	1	2	1	1	4	1	3	12	7	5	24	61
	%	1.6%	3.3%	1.6%	1.6%	6.6%	1.6%	4.9%	19.7%	11.5%	8.2%	39.3%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Fort-Liberté, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 90 025.64 et 105 198.88 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

¹¹ **Taux de transition au 3e cycle** = $\frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année } t+1}{\text{Effectif 6e AF en année } t} \times 100$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{758}{779} \times 100 = 97.30\%$$

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Fort-Liberté par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	14945.80	8367.40	8051	58661.44	90025.64
2 ^e AF	17788.03	7129.02	8247.92	58661.44	91826.41
3 ^e AF	17481.71	7459.49	8441.84	58661.44	92044.48
4 ^e AF	18048.95	8796.67	8294.90	58661.44	93801.96
5 ^e AF	13849.73	10683.33	9578.41	58661.44	92772.91
6 ^e AF	12779.72	8421.74	9664.77	58661.44	89527.67
7 ^e AF	15827.86	13183.91	9602.94	58661.44	97276.15
8 ^e AF	16203.33	12216.72	9663.33	58661.44	96744.82
9 ^e AF	21324.28	14703.54	10509.62	58661.44	105198.88

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 112 865.38 et 125 311.07 gourdes; 68.32% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Fort-Liberté par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	35990.64	2540.91	8367.40	8051	58661.44	113611.39
2 ^e AF		2836.36	7129.02	8247.92	58661.44	112865.38
3 ^e AF		3510	7459.49	8441.84	58661.44	114063.41
4 ^e AF		2460	8796.67	8294.90	58661.44	114203.65
5 ^e AF		2450	10683.33	9578.41	58661.44	117363.82
6 ^e AF		2300	8421.74	9664.77	58661.44	115038.59
7 ^e AF		3771.43	13183.91	9602.94	58661.44	121210.36
8 ^e AF		3741.67	12216.72	9663.33	58661.44	120273.80
9 ^e AF		5445.83	14703.54	10509.62	58661.44	125311.07

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Fort-Liberté

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Fort-Liberté est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Fort-Liberté :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Fort-Liberté

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	87%	51%	84%	82%	84%	85%
Taux de redoublement	13%	17%	16%	18%	16%	15%
Taux d'abandon	0%	32%	0%	0%	0%	0%

ii) Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles								
TP	0.87	0.51	0.84	0.82	0.84	0.85		
TR	0.13	0.17	0.16	0.18	0.16	0.15		
TA	0.00	0.32	0	0	0	0		
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés	Années-élèves
		0						
2024-2025	1282	↗						1282
	↓	↘	357					
2025-2026	167	1115	↗					1282
	↓	↘	↘	0				
2026-2027	22	335	569	↗				925
	↓	↘	↘	↘	0			
2027-2028	3	76	262	478	↗			818
	↓	↘	↘	↘	↘	0		
2028-2029	0	15	80	306	392	↗		794
		↘	↘	↘	↘	↘		
2029-2030		3	21	123	313	329		789
			↘	↘	↘	↘	↘	
2030-2031			5	39	151	313	280	508
				↘	↘	↘	↘	
2031-2032				11	56	174	266	241
					↘	↘	↘	
2032-2033					18	73	147	92
						↘	↘	
2033-2034						26	62	26
							↘	
2034-2035							53	
Promus							809	
Année-élèves								6756
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				4851				
Nombre d'années-élèves réel =				6756				
Rendement interne =				71.80				
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.392757				

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (71.80%), car seulement 280 élèves (21.84%) de la cohorte de 1282 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 809 élèves (63.10%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF est de 62.08% ($915 \div 1474 = 0.620759$)¹² dans la commune de Fort-Liberté. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y en a 62 qui parviendront à atteindre la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Fort-Liberté. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

¹²

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad \begin{matrix} (6^{\text{e}}\text{AF}) \\ (1^{\text{e}}\text{AF}) \end{matrix}$$

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Fort-Liberté, un effectif de 671 enseignants dont 49.2% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 11. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Fort-Liberté

Commune de Fort-Liberté	# enseignant	# école	Ens/Éc
1ère Sect. Dumas	120	7	17
2ème Sect. Bayaha	105	10	11
3ème Sect. Loiseau	21	1	21
4ème Sect. Haut-Madeleine	28	2	14
Quartier Acul-Samedi	39	5	8
Ville de Fort-Liberté	358	36	10
Total	671	61	11

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 11.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (37.11%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

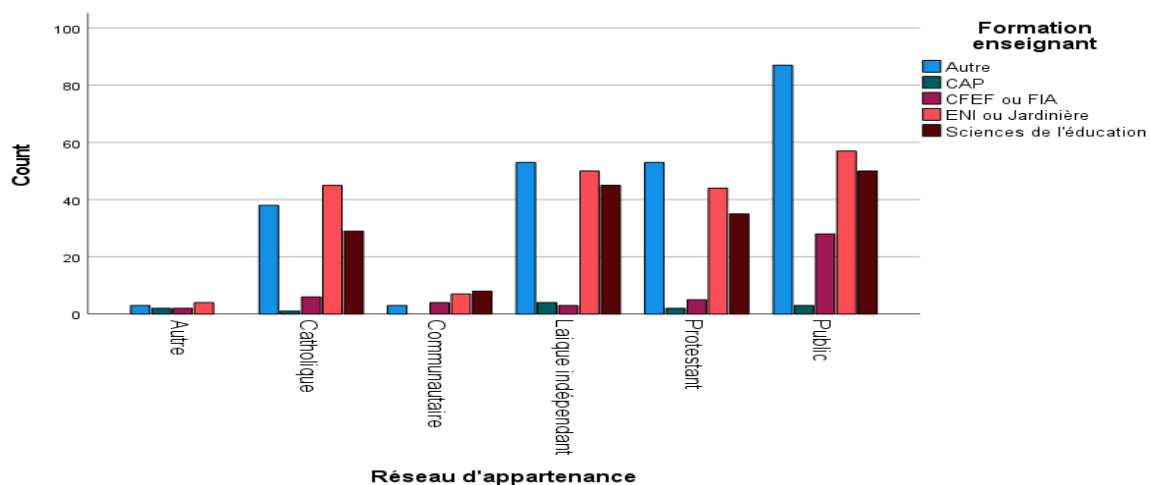


Figure 3 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Fort-Liberté. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes mais où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.88, ratio moyen élèves/salle de classe=19 et ratio moyen élèves/enseignant=17; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Fort-Liberté

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Autre	16	11	176	1.45	11	16
Catholique	112	119	2605	0.94	23	22
Communautaire	17	22	152	0.77	9	7
Indépendant	154	155	2187	0.99	14	14
Protestant	136	139	2433	0.98	18	18
Public	154	225	3547	0.68	23	16
Ensemble	589	671	11100	0.88	19	17

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Fort-Liberté, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 20.15 et 39.80 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Autre	396	24.75
Catholique	3873.25	34.58
Communautaire	600	35.29
Indépendant	3103	20.15
Protestant	3750.60	27.58
Public	6122.30	39.80
Ensemble	17845.15	30.30

Par contre, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Fort-Liberté est dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 1.42 et 3.94 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Autre	2.25
Catholique	1.50
Communautaire	3.94
Indépendant	1.42
Protestant	1.54
Public	1.73
Ensemble	1.61

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 6 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 57.4% des écoles ont de l'eau, 54.1% ont une cantine, 21.3% une petite bibliothèque et 19.7% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Fort-Liberté. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Fort-Liberté se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 160.45% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 87.73%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 118.75% Taux net de scolarisation = 103.07%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 97.30%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF 113611.39 gourdes 2 ^e AF = 112865.38 gourdes 3 ^e AF = 114063.41 gourdes 4 ^e AF = 114203.65 gourdes 5 ^e AF = 117363.82 gourdes 6 ^e AF = 115038.59 gourdes 7 ^e AF = 121210.36 gourdes 8 ^e AF = 120273.80 gourdes 9 ^e AF = 125311.07 gourdes

68.32% de ces coûts sont pris en charge par les familles.	
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 90025.64 gourdes 2 ^e AF = 91826.41 gourdes 3 ^e AF = 92044.48 gourdes 4 ^e AF = 93801.96 gourdes 5 ^e AF = 92772.91 gourdes 6 ^e AF = 89527.67 gourdes 7 ^e AF = 97276.15 gourdes 8 ^e AF = 96744.82 gourdes 9 ^e AF = 105198.88 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 87% Taux de promotion en 2 ^e AF = 51% Taux de promotion en 3 ^e AF = 84% Taux de promotion en 4 ^e AF = 82% Taux de promotion en 5 ^e AF = 84% Taux de promotion en 6 ^e AF = 85%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 13% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 17% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 16% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 18% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 16% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 15%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 32% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 62.08%
Rendement interne du réseau d'écoles à Fort-Liberté	71.80%
Rapport élève/salle de classe	19 élèves
Rapport élève/maître	17 élèves
# enseignants	671
% de femmes	49.2%
% de maîtres qualifiés	62.89%
Ratio moyen m ² /élève	1.61 m ²
Ratio moyen m ² /classe	30.30 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	182
Salaires moyen d'un enseignant	14246.81 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Fort-Liberté. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Fort-Liberté, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Fort-Liberté au cours de la période 2020-2025 est égal à 32 enfants¹³;
- Son accroissement relatif est de 0.37%¹⁴ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.07%.¹⁵

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Fort-Liberté

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Fort-Liberté par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹³ $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 8660 - 8628 = 32$

¹⁴ $\Delta P / P_{2011} = 32 \div 8628 = 0.0037$

¹⁵ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $8660 = 8628 (1+r)^5$
 $r = 0.00074 (0.07\%)$

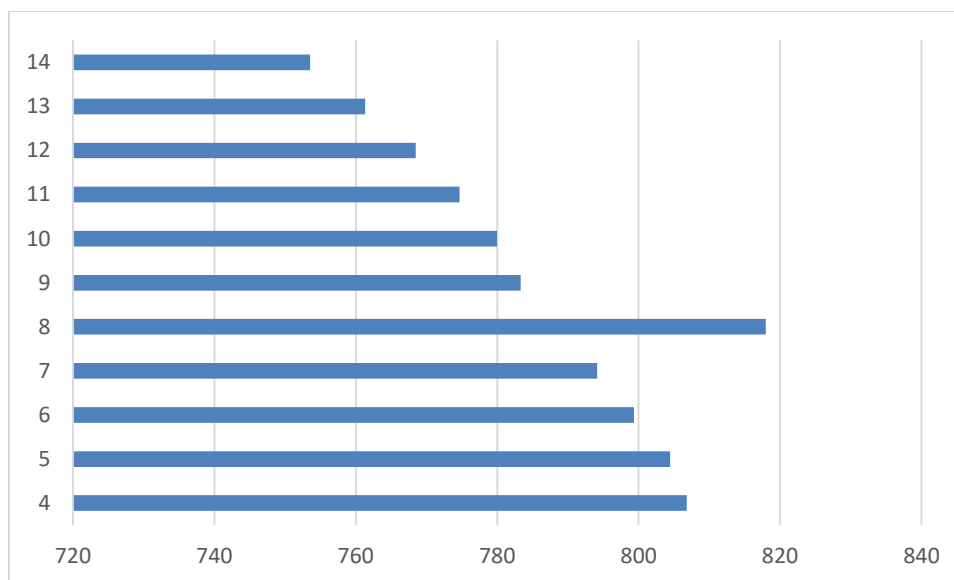


Figure 4 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Fort-Liberté

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Fort-Liberté est de 240.28 Km² et sa densité de population en 2025, de 165 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 7725 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Fort-Liberté en 2025

Commune de Fort-Liberté	# ménage	%
1ère Sect. Dumas	644	8.3
2ème Sect. Bayaha	846	11.0
3ème Sect. Loiseau	79	1.0
4ème Sect. Haut-Madeleine	169	2.2
Quartier Acul-Samedi	296	3.8
Ville de Fort-Liberté	5691	73.7
Total	7725	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Fort-Liberté par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Fort-Liberté

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	399	398	397	396	400	408	407	406	405	409
5	397	398	398	398	399	407	407	408	408	408
6	395	395	395	396	397	404	405	405	405	407
7	392	393	393	393	396	402	402	402	403	406
8	404	404	405	405	395	414	414	415	415	404
9	387	387	388	388	393	396	397	397	397	403
10	385	387	388	390	391	395	396	398	399	401
11	383	384	386	387	390	392	394	395	397	399
12	380	381	383	384	387	389	390	392	393	397
13	376	378	379	381	385	385	387	388	390	394
14	372	374	375	377	382	381	383	384	386	391
4-14	4270	4278	4286	4294	4314	4374	4382	4390	4398	4419

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Fort-Liberté, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Fort-Liberté jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	39092	39620	40155	40697	41247

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Fort-Liberté :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	799	800	801	801	804

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	807	805	803	801	809
5	804	805	806	806	807
6	799	800	801	801	804
7	794	795	795	796	802
8	818	819	819	820	799
9	783	784	784	785	796
10	780	783	786	789	792
11	775	778	781	784	788
12	768	771	774	777	784
13	761	764	767	770	779
14	754	756	759	762	773
4-14	8644	8660	8676	8691	8733

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Fort-Liberté est sur-évalué et dépasse 100 % pour l'année scolaire 2024-2025. Cela s'explique en partie par le fait du refoulement constant de la population par la République dominicaine et également par la migration interne à cause des problèmes d'insécurité. Ce taux devra être ré-évalué au moment opportun.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants

de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 87.73% dans la commune de Fort-Liberté. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.0307$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	799	0.8773	701
2025-2026	800	0.908	726
2026-2027	801	0.9387	752
2027-2028	801	0.9694	776
2028-2029	804	1	804

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Fort-Liberté :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	87%	51%	84%	82%	84%	85%
Taux de redoublement	13%	17%	16%	18%	16%	15%
Taux d'abandon	0%	32%	0%	0%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- **Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude**

En appliquant ces dispositions dans la commune de Fort-Liberté, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	1282	1068	1164	944	933	838
2025-2026	712+726=1438	1282+107=1389	1068-107=961	1164+94=1258	944-94=850	933+84=1017
2026-2027	826+753=1578	1438+139=1577	1389-139=1250	961+126=1087	1258-126=1132	850+102=952
2027-2028	1210+776=1986	1578+158=1736	1577-158=1419	1250+109=1359	1087-109=978	1132+95=1227
2028-2029	804	1986+174=2160	1736-174=1562	1419+136=1555	1359-136=1223	978+123=1101

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Fort-Liberté

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Fort-Liberté.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Fort-Liberté ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 19 dans la commune de Fort-Liberté et plus précisément à 17 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Fort-Liberté, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
20.58%	17.15%	18.69%	15.15%	15%	13.45%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Fort-Liberté, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.

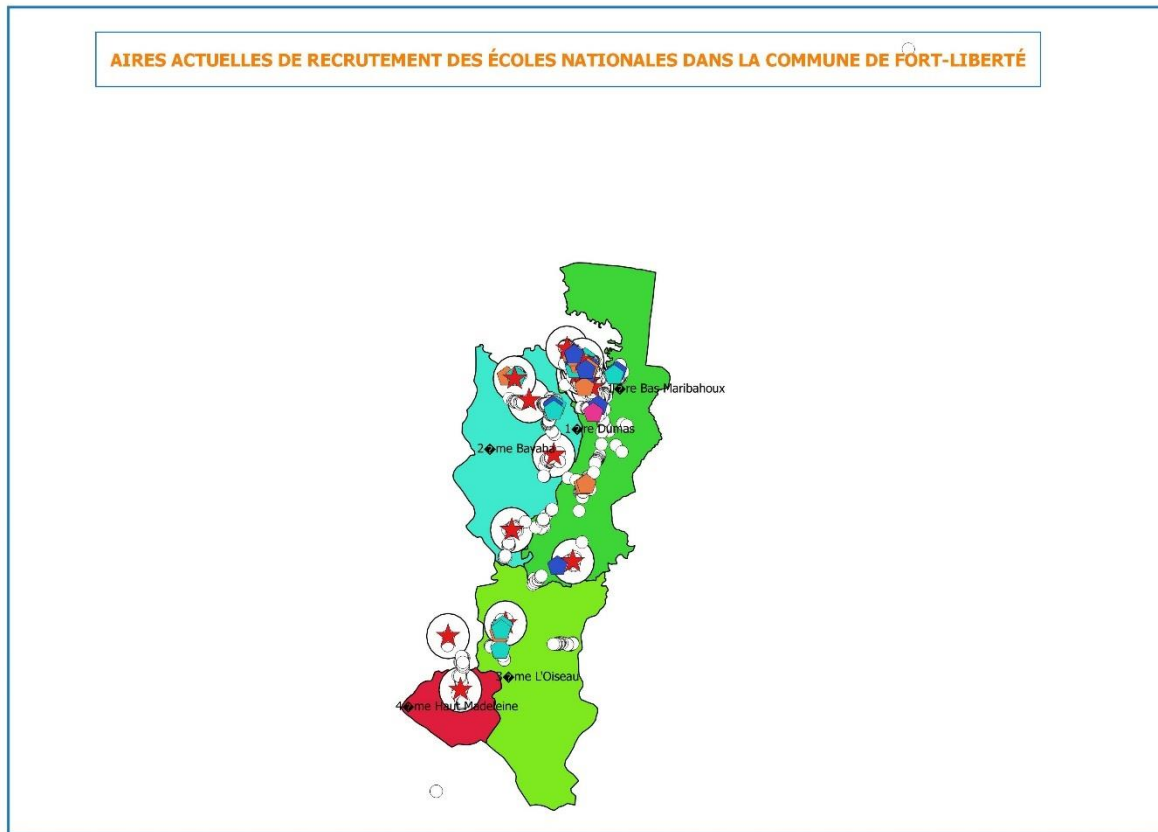


Figure 5 : Aires actuelles de recrutement des écoles nationales dans la commune de Fort-Liberté

La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 4 140 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Fort-Liberté et une bonne partie d'entre eux (10.72%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Fort-Liberté selon leur handicap

Commune de Fort-Liberté	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Dumas	524	0	3	19	17
2e section Bayaha	617	7	6	36	34
3e section Loiseau	84	0	2	12	10
4e section Haut-Madeleine	199	2	4	9	24
Quartier Acul-Samedi	295	7	1	6	11
Ville de Fort-Liberté	2421	40	31	101	62
Ensemble	4140	56	47	183	158

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Fort-Liberté	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Fort-Liberté	École nationale des filles de Fort-Liberté	Ville Fort-Liberté
		Malfety
		Garde-Saline
	École nationale mixte p.m. de Fort-Liberté	Ville Fort-Liberté
		Malfety
		Dumas
	École nationale de Cité Max	Cité Max
		Ville de Fort-Liberté
		Malfety
		Dumas
		Garate
	EFA de Fort-Liberté	Ville de Fort-Liberté
		Garde-Saline
		Dérac
	École nationale de Garde-Saline	Garde-Saline
		Malfety
	École nationale Externat St Joseph	Ville de Fort-Liberté
		Malfety
		Ferrier
	École nationale Henry Christophe	Fort-Saint Joseph
		Ville de Fort-Liberté
	École nationale des garçons	Ville de Fort-Liberté
		Laurette
		Cité Nébert

		Kafou Chivri
1 ^e Section Dumas	École nationale complète de Saillant	Saillant
2 ^e section Bayaha	École nationale de Bayaha	Bayaha
		Malfety
		Monrepo
	École nationale de Minière	Minière
		Birèl
		Aucun
	École nationale mixte de Garate	Garate
		Detouche
		Liperme
		Donno
3 ^e section Loiseau	École nationale de Loiseau	Loiseau
		Morne Coucou
		Rideau
		Sylvestre
4 ^e section Haut-Madeleine	École nationale de Haut-Madeleine	Haut-Madeleine
		Bergen
		Haut-Madeleine 2
Quartier Acul Samedi	École nationale d'Acul Samedi	Gaseli
		Savane Visite
		Haut Marion
		Limina

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, l'école nationale de Cité Max mériterait d'être réhabilitée.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (68.32%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Fort-Liberté en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts dans les écoles non publiques éligibles.

B- Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Fort-Liberté, il y a 188 élèves au 3^e cycle dans les écoles secondaires. La majorité d'entre elles (77.8%) sont des collèges privés.

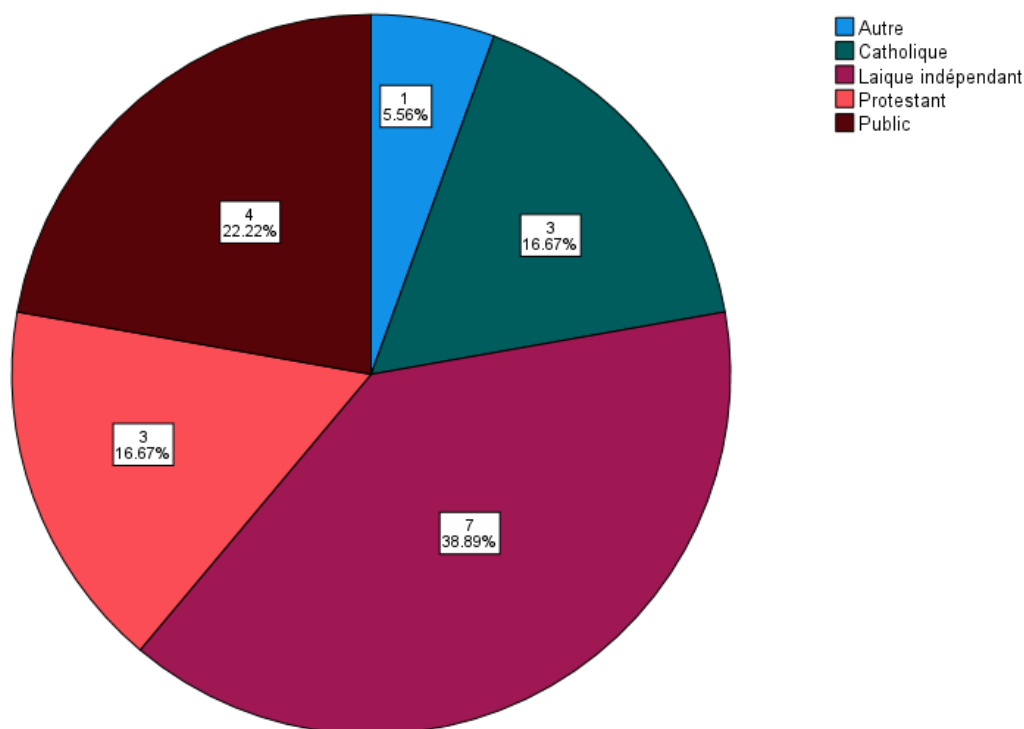


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

La plupart d'entre elles fonctionnent en simple vacation (61.1%) et d'autres en double (38.9%), à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Fort-Liberté selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# école	%
7h-12h	7	38.9
8h-13h	2	11.1
Autre	9	50.0
Total	18	100.0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein différentes Séries.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la série qu'elles offrent

Commune de Fort-Liberté	# écoles	%
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique	1	5.6
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	17	94.4
Total	18	100.0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 10 et 421 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	13	13	13
Catholique	88	10	159
Laïque Indépendant	60	11	174
Protestant	57	41	72
Public	218	61	421
Ensemble	99	10	421

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que les 3^e et 4^e sections Loiseau et Haut-Madeleine en sont dépourvues :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Fort-Liberté

Commune de Fort-Liberté	Réseau d'appartenance					Total
	Autre	Catholique	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Dumas	# 0	1	0	1	0	2
	% 0.0%	50.0%	0.0%	50.0%	0.0%	100.0%
2ème Sect. Bayaha	# 0	0	0	0	1	1
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%
Quartier Acul-Samedi	# 0	0	0	0	1	1
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%
Ville de Fort-Liberté	# 1	2	7	2	2	14
	% 7.1%	14.3%	50.0%	14.3%	14.3%	100.0%
Total	# 1	3	7	3	4	18
	% 5.6%	16.7%	38.9%	16.7%	22.2%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous

les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 50.80%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (34%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 114 885.51 et 138 553.66 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	29234	23633.33	11280	52587	116734.33
NS2	33262	17066.67	15362.50	52587	118278.17
NS3	29115.18	20633.33	12550	52587	114885.51
Ns4	48845.83	23062.50	14058.33	52587	138553.66

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 157 175.67 à 161 971.50 gourdes; 55.80% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude		Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	70597	1617.50	23633.33	11280	52587	159714.83
NS2		1562.50	17066.67	15362.50	52587	157175.67
NS3		1562.50	20633.33	12550	52587	157929.83
Ns4		1666.67	23062.50	14058.33	52587	161971.50

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Fort-Liberté était assez fluide au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 59 à 91 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	91%	9%	0%
NS2	88%	11%	1%
NS3	90%	7%	3%
NS4	59%	41%	0%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 627 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0.91	0.88	0.9	0.59	
TR	0.09	0.11	0.07	0.41	
TA	0.00	0.01	0.03	0	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
					Années-élèves
		0			
2024-2025	627	↗			627
	↓	↘	6		
2025-2026	56	571	↗		627
	↓	↘	↘	15	
2026-2027	5	114	502	↗	621
	↓	↘	↘	↘	
2027-2028	0	17	136	452	605
	↓	↘	↘	↘	
2028-2029	0	2	25	307	267
		↘	↘	↘	
2029-2030		0	4	148	181
			↘	↘	↘
2030-2031			1	64	87
				↘	↘
2031-2032				27	38
					↘
2032-2033					16
					↘
Promus					589
Année-élèves					3648
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				2358	
Nombre d'années-élèves réel =				3648	
Rendement interne =				64.63	
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.547185	
Coût de l'élève formé =				6.188741	

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne faible (64.63%). Des 627 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 267 (42.58%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029. Puis, après avoir pris en compte les cas de redoublement, ils seront un total de 589 élèves (94%) de la cohorte à boucler le cycle en 2032-2033.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 453 enseignants dont 53 femmes (11.7%); seulement 38.63% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Autre	26	3	0
Catholique	60	9	0
Laïque Indépendant	118	8	36
Protestant	79	14	4
Public	170	19	135
Ensemble	453	53	175

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure (ENS) ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

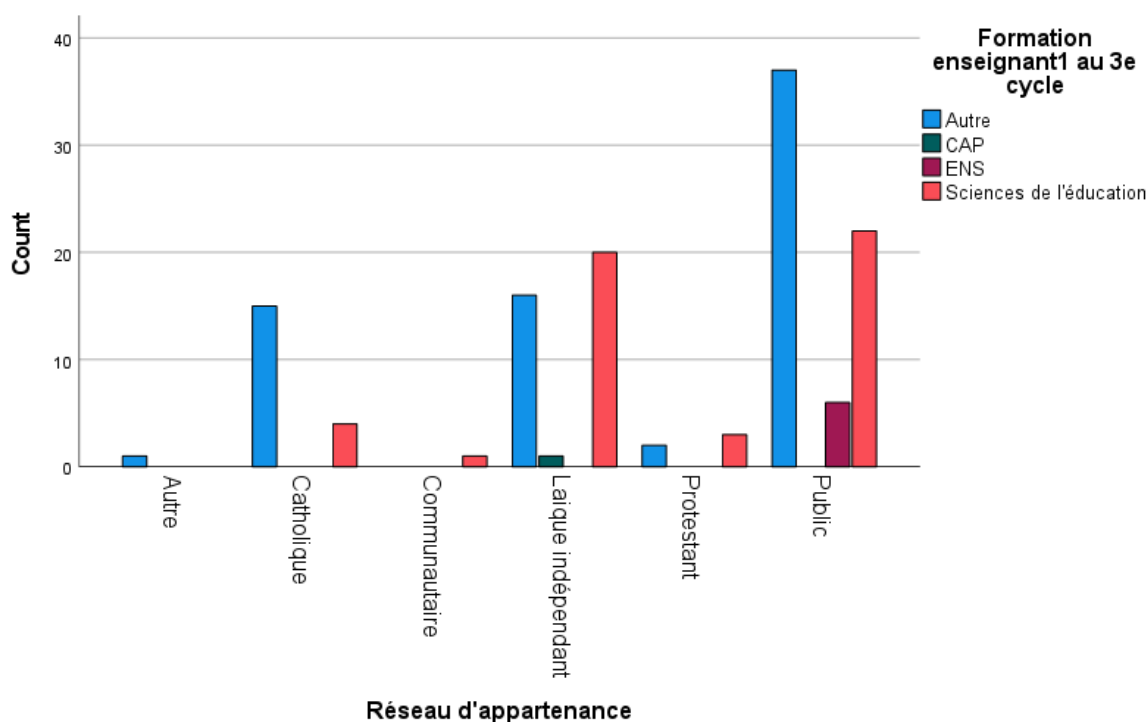


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 7 000 gourdes à 23 599 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	Salaire mensuel moyen
Autre	7000
Catholique	13421
Communautaire	27000
Laïque Indépendant	11495
Protestant	20100
Public	23599
Ensemble	18350

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Fort-Liberté, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 17 élèves par salle de classe et 2.02 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Autre	4	100	13	7.69	3	25
Catholique	10	482	263	1.83	26	48.20
Laïque Indépendant	55	1573	423	3.72	8	28.60
Protestant	9	260	113	2.30	13	28.90
Public	22	988	872	1.13	40	45
Ensemble	100	3403	1684	2.02	17	34.03

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 50.80% Taux net de scolarisation = 34%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 159714.83 gourdes NS2 = 157175.67 gourdes NS3 = 157929.83 gourdes NS4 = 161971.50 gourdes 55.80% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 116734.33 gourdes NS2 = 118278.17 gourdes NS3 = 114885.51 gourdes NS4 = 138553.66 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 91% Taux de promotion en NS2 = 88% Taux de promotion en NS3 = 90% Taux de promotion en NS4 = 59%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 9% Taux de redoublement en NS2 = 11% Taux de redoublement en NS3 = 7% Taux de redoublement en NS4 = 41%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 0% Taux d'abandon en NS2 = 1% Taux d'abandon en NS3 = 3% Taux d'abandon en NS4 = 0%
Rendement interne du réseau d'écoles à Fort-Liberté	64.63%
Rapport élève/salle de classe	17 élèves
Nombre d'enseignants	453
Pourcentage de femmes	11.7%
% enseignants nommés par l'État	38.63%
% de maîtres qualifiés	43.75%
Ratio moyen m ² /élève	2.02 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	99 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 15803.20 gourdes dans le public et 23599 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Fort-Liberté croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 13 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	746	751	756	762	767
16	739	745	750	755	761
17	732	737	742	747	754
18	727	732	737	742	746
15-18	2945	2965	2985	3005	3027

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du

fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 28.28% dans la commune de Fort-Liberté. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 28.28\% = 71.72\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 17.93% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	746	0.2828	211
2025-2026	751	0.4621	347
2026-2027	756	0.6414	485
2027-2028	762	0.8207	625
2028-2029	767	1	767

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Fort-Liberté

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent plus ou moins réparties dans la ville et les sections communales de Fort-Liberté, à l'exception de la 3^e section Loiseau et de la 4^e section Haut-Madeleine. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de partout dans cette commune comment le montre la figure 3 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

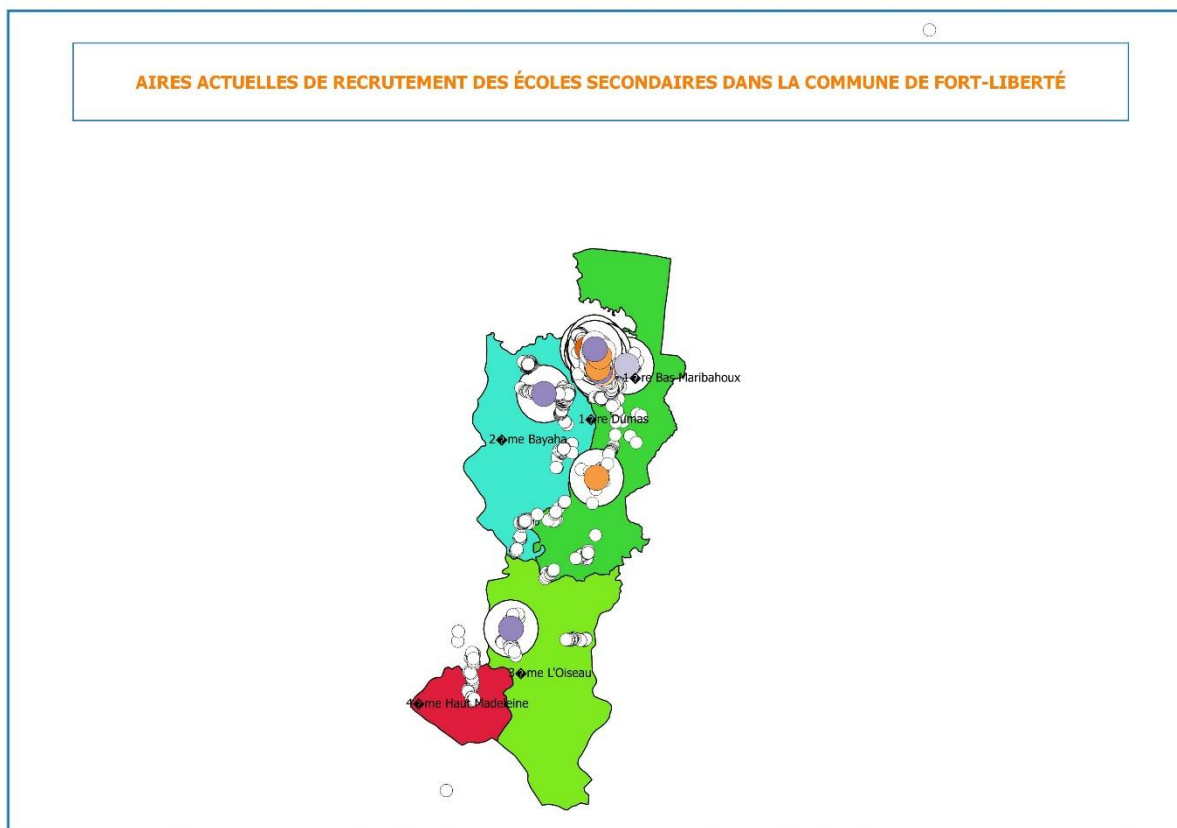


Figure 3 : Aires actuelles de recrutement des écoles secondaires dans la commune de Fort-Liberté

En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des

coûts payés par élève (55.80%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Fort-Liberté en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Fort-Liberté

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle